

Le « chemin » de Cize et le toponyme basque Gal(t)zeta-

Dans l'article qu'il vient de consacrer à l'historique route romaine qui traverse les cols de Cize vers l'Hispania antique depuis sans doute « la nuit des temps » (« La Basse-Navarre et son Chemin », *Terres de Navarre...* n° 26, p. 24-35), et dont le tracé est assez sûrement établi, le Dr Lucien Hurmic écrit à propos du toponyme Galzetaburu (« bout de la chaussée ») qui marque la limite du pays de Cize et de la Basse-Navarre (épiscopalement) « bayonnaise » avec l'Ostabarès qui était historiquement et épiscopalement de la Basse-Navarre « dacquoise », liée à Pampelune à partir de l'extrême fin du XIIe siècle (serment d'allégeance du vicomte de Tartas-Dax) : « La racine *galzeta* est la basquisation grossière du mot latin *calciata* soit chemin durci par son empièchement. »

Le lecteur et le linguiste d'abord seront surpris de cette appréciation d'ordre esthétique ou de convenance sociale appliquée à un fait banal de phonétique historique, quelle que soit la langue. L'étymon ou mot d'origine des mots « chaussée » en français, « caussade » en gascon, « calzada » en espagnol, et du composant *gal(t)zeta* resté dans Gal(t)zetaburu mais inusité dans le lexique commun en basque était le latin *calceata* prononcé en latin classique «kalkeáta» la lettre en gras marquant la voyelle portant l'accent d'intensité latin, qui est de première importance pour la forme des mots romans issus de là, quoique sans conséquence pour le basque.

Ce dérivé de *calcea/kalkea* qui a fait le français « chausse » était un qualificatif appliqué à *via* « chemin » : *via calceata* littéralement « chemin chaussé, c.-à-d. butté » (*Nouveau dictionnaire étymologique*, Larousse 1964, p. 158). L'étymologie était du reste discutée puisque certains y avaient vu un dérivé de *calx, calcis, calcem* « chaux » : « (chemin) remblayé : cette étymologie est plus vraisemblable que celle qui voit dans *calceta* ou *calciata* un dérivé de *calx, calcis* « chaux », la chaux n'ayant pas été utilisée au Moyen Age pour faire les routes » (*Nouveau dictionnaire étymologique du français*, Jacqueline Picoche, Hachette-Tchou, 1971, p. 127).

Mais le mot et composant basque *galzeta-* n'est dû directement ni au latin classique *kalkeata/kalkiata* (par fermeture de la diphtongue *-ea-* en monosyllabe *-ya-* avec semi-consonne dite *yod*), qui aurait donné en bonne phonétique basque *galgeata/galgiata*, ni aux dérivés romans régionaux occitan-gascon ou espagnol, et encore moins au français arrivé trop tard dans la région, mais à un état de prononciation plus tardif de bas-latin sinon déjà de pré-roman, lorsque le groupe *-ke-/ki-* du latin avait produit les sifflantes écrites *-ss-* en Gaule (*caussade, chaussée*) et la « zeta » *-z-* (*calzada*) en Espagne. On peut se reporter ici au très classique « Bourciez » naguère base de tout travail en phonétique historique du français, à propos de l'origine et de l'époque de l'altération de l'occlusive du latin *k-* écrit *c-* devant *-e* et *-i* en consonne sifflante : « Cette altération du *c* latin a des origines lointaines : elle s'est produite dans toutes les parties du domaine roman, sauf dans la région centrale de Sardaigne et sur les côtes de la Dalmatie » (Edouard Bourciez, *Précis historique de phonétique française*, Paris 1955, p. 161, § 114, et p. 169 § 119). Le processus complexe de ce changement décrit en détail est situé « vers la fin de l'époque impériale » (ibid. p. 162), et c'est à peu près l'époque à laquelle peut remonter l'emprunt basque, aux V-VIèmes siècles. En initiale de mot, si le latin *caelu* (prononcé *kaelu*) « ciel » se retrouve en basque sous la forme *zeru*, outre le changement de la consonne intervocalique *-l-* en *-r-* faible qui est assez fréquent aussi (*milu* latin > *miru* basque), c'est que le basque a pris aussi tardivement le mot latin déjà altéré en *tsélou* ancêtre des romans *cielo* et *ciel* au vocabulaire religieux, en doublet du vrai mot basque pour « ciel, tonnerre », et anciennement « Jupiter », *ortzi*, qui fait notre « jour de Jupiter » (*Jovis dies*) « jeudi » *ortzegun*, et même le « vendredi » (de *Veneris dies* « jour de Vénus ») qui le suit *ortzirale*.

La mot latin *kalkeáta* a subi divers changements pour faire les mots romans cités : *calzada* castillan, *caussade* occitan, *chaussée* français : 1° pour les voyelles : maintien de la voyelle initiale interconsonantique de *kal-* en castillan, mais fusion avec *u* issu de *l* en langue d'oïl et d'oc ; maintien de la voyelle accentuée latine *-a-* en occitan et en castillan, mais changée en *-é-* en français ; maintien du *-a* atone final en castillan, affaiblissement en

-e « muet » en Gaule ; 2° pour les consonnes : maintien de *k-* initial en castillan et occitan mais changement en sifflante palatalisée ou « chuintante » écrite *ch-* en français (E. Bourciez op. cit. p. 171 § 120) ; vocalisation de la consonne latérale *-l-* devant consonne en *-u-* prononcé « ou » en Gaule, la diphtongue *-au-* ainsi créée conservée en occitan et par l'écrit « savant » en français mais s'y réduisant à *-o-* à l'oral (ibid. p. 255 § 188), maintien de *-l-* devant consonne en castillan ; sonorisation du *-t-* intervocalique, trait de phonétique romane que le basque ne connaît pas, en *-d-* en gascon et castillan *calzada/caussade*, tandis qu'il a disparu en français *chaussé(-e)*.

Par opposition à tous ces changements, le traitement que le mot du bas-latin *kaltzyata* a subi en basque est simple et parfaitement régulier : le basque a tout conservé ou presque comme d'habitude dans les emprunts aux langues étrangères et au latin en particulier, sauf ce qui ne correspondait pas à sa phonologie propre, du temps où celle-ci n'était pas encore affaiblie et corrompue (au sens propre) par les prononciations des langues voisines et dominantes « indo-européennes ». Le plus visible de ces changements et le seul significatif ici est la sonorisation ou « voisement » de l'initiale occlusive et palatale sourde latine *K-* écrite *C-* en occlusive sonore ou voisée *G-* : c'est que les occlusives initiales sourdes ne faisaient pas partie de l'ancienne phonologie basque (pas plus que *r-* initial, les groupes *kr-*, *bl-* etc., *f* et *v*, qu'il a donc fallu toujours adapter au système phonétique basque par divers changements), mais seulement les sonores ou « douces ». Il n'y a pas de mot basque ancien, sauf emprunté tardivement, qui commence par une occlusive sourde, que ce soit la dentale *t-* ou la bilabiale *p-* ou la palatale *k-*, ce qui fait que les anciens emprunts latins ou même romans font généralement en basque *torre > dorre*, *pace > bake*, *corte > gorte*, *calza* (« chausse ») *> galza*, *causa > gauza* etc. Mais après latérale *-l-* (et nasale *-n-*) le basque n'a pas non plus généralement de consonne sourde ou non voisée (sauf surtout en souletin où le voisinage béarnais ancien doit être pour quelque chose, ailleurs exceptionnel comme *hantu* « gonflé » qui doit être une réduction phonétique de *handitu* « grandi »), c'est pourquoi il a été dit ci-dessus que si le mot *kalkeata* avait été pris directement au latin classique on aurait eu en basque **galgeata*.

L'autre modification touche la voyelle accentuée et pénultième latine *-a-* du mot fermée en *-e-* basque et elle est à peu près commune au basque *galzeta* et au ... français *chaussée* : « L'*a* latin accentué et libre du latin devient en français *e* (fermé) devant consonne qui conserve son articulation, *e* (ouvert) lorsqu'il est final ou suivi d'une consonne qui ne se prononce pas, soit d'un *e* muet » (A. Bourciez, ibid. p. 48 § 35). A la différence près toutefois que le basque n'a qu'une seule articulation de la voyelle palatale *e*, et que la voyelle basque s'explique tout différemment. Ce changement a pu se faire, plutôt que sous l'influence improbable d'une altération déjà réalisée en français d'oïl (le gascon a conservé *-a* comme le castillan), soit par dissimilation (deux voyelles proches de même articulation peuvent tendre à se différencier), soit peut-être et plus probablement par analogie avec le suffixe locatif si répandu en toponymie basque *-eta*. On répète encore parfois, en se fiant à son rôle dans la déclinaison basque de pluriel, que ce suffixe aurait une valeur de pluralité, mais la simple observation toponymique montre qu'il n'en était rien et que tout dépend du mot suffixé : si *harrieta* ou *harizeta* impliquent normalement « des pierres » ou « des chênes », il est clair que les noms comme *zubieta* « lieu de pont » n'ont en général qu'un seul pont, de même que *zubiaga*, *elizaga* etc. En ce cas on a pu oublier le sens originel du nom et évidemment sa formation et comprendre le mot comme n'importe quel locatif basque suffixé en *-eta*.

Deux faits d'histoire doivent encore être rappelés. A propos de ce chemin ou « chaussée » antique des marchands, muletiers, armées et cortèges divers pour passer les Pyrénées en ouest, et aussi route de pèlerinage à partir du Xe siècle et « l'invention » d'un tombeau de l'apôtre Jacques à Compostelle pour favoriser la « reconquista » de l'Espagne, mais où jusqu'au XIXe siècle au moins les pèlerins étaient sans nul doute les moins nombreux des passants réguliers, et à propos des petits établissements de « donats » et sanctuaires d'Aranbelz et Utziat en Ostabarès, il est sans doute abusif de lui attribuer un rôle dans « la christianisation » du pays (art. cit. p. 30). Elle était faite dans tout l'Empire à partir de l'édit de Théodose interdisant les autres religions au Ve siècle, le

diocèse bayonnais, après l'intermède normand, avait été « restauré » aux Xe-XIe siècles par les évêques « de Gascogne », après avoir été créé dès le VIe siècle selon Camille Jullian par division de grand évêché de Dax la cité des « Tarbelles » bien antérieur. Puis bien des églises et chapelles parfois annexées à des maisons nobles citées dans le Cartulaire de Dax en Mixe et Ostabarès au XIIe siècle ont disparu ou ont été déclassées avant l'époque moderne : Malgor de Biscay, Gensanne d'Orsanco et Erem de Beyrie en Mixe, Iriundo de Saint-Just, Saint Jacques d'Ibarre, Sainte Engrâce de Juxue, Saint Jean d'Asme (au château de Laxague, qui n'est pas à Ordiarp comme indiqué par erreur dans l'illustration) en Ostabarès, outre les deux établissements de donats cités.

Par ailleurs dès le partage du royaume au XVIe siècle le terme « Basse-Navarre » (ibid. p. 33) s'est imposé et il est courant au temps d'Oyhénart, témoin la Préface des *Proverbes et poésies* en 1656 : « L'V. voyelle se prononce en Basque comme, *ou*, tout ainsi qu'és Langues Italienne & Espanole (sic), excepté au país de *Soule*, &. en quelques endroits de la *Basse-Navarre*, où il se prononce comme l'u. François. »

Jean-Baptiste Orpustan, mai 2017.